

La Médiathèque propose **2 types d'inscription** :
Merci de cocher votre choix

- Emprunt des **imprimés, CD audio** : inscription **gratuite**
- Emprunt des **DVD** : inscription individuelle : **10 €**, familiale : **15 €**

RESPONSABLE FAMILLE

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse* :

Code postal : Ville :

☎* : Mail :@.....

(Pour recevoir les informations de la Médiathèque
et se connecter au catalogue en ligne).

*champs obligatoires

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Sexe : masculin féminin

Code profession : (voir liste ci-dessous)

PERSONNES RATTACHEES à la FAMILLE (adresse identique) (Conjoints, enfants, ascendants)

❶ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

❷ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

❸ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

❹ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

❺ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

❻ NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : masculin féminin

Code profession

10 – Agriculteur	50 - Employé
20 – Artisan, commerçant, chef d'entreprise	60 - Ouvrier
31 - Cadre, profession libérale	70 – Retraité
32 – Professeur	81 – demandeur d'emploi
41 – Cadre intermédiaire	82 – Etudiant
42 - Instituteur	83 – Sans profession

Les informations essentielles

L'inscription à la médiathèque est familiale ou individuelle. Les usagers souhaitant s'inscrire doivent justifier de leur identité et de leur domicile. **Tout changement de domicile doit être immédiatement signalé.**

Chaque usager peut emprunter imprimés et enregistrements sonores en illimité pour une durée de **trois semaines**. Le prêt de DVDs est limité à quatre titres pour les usagers individuels et six titres pour l'ensemble d'une famille pour une durée de trois semaines. L'abonnement payant pour les DVDs est valable une année de date à date.

Lors de la première inscription, la carte de lecteur est offerte, elle est strictement personnelle. Si vous l'égariez ou la détérioriez, **une somme de 5 €** vous sera demandée pour couvrir les frais liés à son remplacement.

En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'emprunteur doit assurer son **remplacement** par un titre identique ou un titre équivalent, après concertation avec les médiathécaires.

Retards : les usagers peuvent prolonger leurs documents au **maximum 2 fois**.

A partir de 3 mois de retard sur l'un ou plusieurs documents d'une carte lecteur, la famille ne peut plus emprunter jusqu'à ce que les documents soient restitués. Passé 70 jours de retard, la médiathèque transfère le dossier à la Police municipale pour la restitution des documents puis le cas échéant au trésorier payeur.

L'utilisation des outils numériques pour les mineurs de moins de 14 ans est soumise à l'autorisation parentale.

Les lecteurs inscrits sont invités à prendre connaissance du **règlement intérieur** de la médiathèque et de la **charte numérique**, affichés au sein de l'établissement et s'engagent par la signature de ce document contractuel à s'y conformer.

Alban Kerboeuf
Conseiller municipal délégué à la Culture

Aurélie Corbel
Responsable de la médiathèque

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte numérique et en accepte les conditions.

NOM* et PRENOM* du responsable de famille :

ADRESSE* :

TELEPHONE* :

NOM, PRENOM* des co-emprunteurs et date de naissance

-..... -.....

-..... -.....

Date

Signature

*champs obligatoires

CHARTE NUMERIQUE – MEDIATHEQUE DE CHANTEPIE

AUTORISATION PARENTALE (pour les enfants de moins de 14 ans)

Je soussigné(e) (NOM* et Prénom* du parent) :

.....

Domicilié(e) à* :

.....

Représentant(e) légal(e) de : (NOM* et Prénom* de l'enfant ou des enfants) :

.....

.....

.....

autorise mon enfant à avoir accès aux outils numériques de la médiathèque.

Enfin, je m'engage à ce qu'il :

- respecte les termes de la charte numérique ;
- respecte les autres usagers et le personnel de la médiathèque.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Chantepie, le...../...../.....

Lu et approuvé,

Signature